

Adresse des membres composant le tribunal du district d'Evaux séant à Chambon, à la Convention nationale, lors de la séance du 16 brumaire an III (6 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des membres composant le tribunal du district d'Evaux séant à Chambon, à la Convention nationale, lors de la séance du 16 brumaire an III (6 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 451;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21632_t1_0451_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

m

[*Les administrateurs du district de Saint-Fargeau à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III*] (48)

Liberté, Égalité.

Nous avons accueillis par des applaudissements, dictés par la confiance et la reconnaissance, la lecture de votre adresse du dix huit de ce mois au peuple français; la morale persuasive qu'elle respire, les sentiments de justice et de raison qui y sont développés ont rendus le calme à la vertu, et portés le dernier coup aux intrigants, aux factieux, aux immoraux et aux dominateurs. Vous y avez tracé le code des bons citoyens et lancé l'anathème contre cette tyrannie qui vouloit tourmenter les ames et assujettir les opinions; vous y avez voué au mépris la basse hypocrisie qui se fit trop longtems un mérite et un revenu de la délation et de la calomnie; vous avez émû une nation douce et sensible pour qui la générosité comme la liberté sont un premier besoin; vous avez faits retentir à ses oreilles le mot d'humanité et si de vils déclamateurs en ont fait pendant quelques tems un mot parasite, vous avez sçu le rendre sacré.

Représentants, vous estes, vous futes toujours notre ralliement, conservez cette attitude vigoureuse que vous a donné la victoire du 9 thermidor, maintenez la justice à la place de la terreur qui ne doit être à l'ordre du jour que pour les fripons, les ennemis du peuple, les dilapidateurs de la fortune publique, les partisans du royalisme, les continuateurs du système Robespieriste et le succès de vos travaux, le souvenir de votre gloire et de vos vertus seront inscrits sur ces tables de justice ou la main du génie grave pour l'immortalité.

Suivent 6 signatures dont celles du président et de l'agent national.

n

[*Le conseil général du district de Commune-d'Armes à la Convention nationale, s. d.*] (49)

République française, Liberté, Égalité.

Citoyens Représentants

Le peuple français, ce peuple libre et généreux qui par le courage constant qu'il a déployé, par son ardent amour pour la liberté, s'est régénéré en un instant et a posé les fondemens inébranlables de la République sur les débris du despotisme; ce peuple qui a renversé tous les obstacles qui entravaient la marche rapide du char de la révolution, va donc enfin jouir

des fruits inestimables de cinq années de peines et de travaux.

En vain les factions les plus dangereuses qui se sont succédés rapidement, ont elles tenté de le remettre dans les chaines, vous, ses fideles représentants, vous les avez abbatues et reduites au néant. Un triumvirat odieux et sanguinaire a tenté vainement de perdre la république, votre courage et votre fermeté l'ont annéanti au neuf thermidor. Vous avez su profiter de votre victoire. Les mesures sages et vigoureuses que vous avez prises, l'adresse que vous venez de voter au peuple français, vont faire disparaître à jamais les restes impurs de la conspiration triumvirale, les continuateurs et les héritiers des crimes de Robespierre. La loi, la justice, la vertu et les moeurs regneront constamment, le brigandage, l'immoralité et tous les crimes qu'elle entraîne à sa suite ne souilleront plus le sol de la liberté.

Attachés invariablement aux principes du gouvernement républicain, nous les avons reconnus dans votre adresse; ils sont aussi les notres et nous y adhérons avec transport. Représentants, ils seront constamment notre boussole; la loi sera toujours notre guide, nous ne serons esclaves que d'elle seule, la justice et la vertu dirigeront toujours nos actions. Notre cri est celui des vrais républicains; la liberté, notre voeu, la République une et indivisible; et notre point de ralliement, la Convention nationale.

Continuez, citoyens, vos glorieux travaux, et restez a votre poste jusqu'au moment ou vous aurez conduit au port le vaisseau de la République.

Vive la Convention nationale! Vive la République.

LAFORÊT, *agent national*, M. PARET, *secrétaire et 6 autres signatures.*

o

[*Les membres composant le tribunal du district d'Évaux séant à Chambon, à la Convention nationale, s. d.*] (50)

Représentans du peuple.

Tous les vrais républicains ont entendu vôtre voix; les principes contenus dans vôtre adresse au peuple français les rassurent et les consolent des maux qu'avait produit la tyrannie; ces principes sont les notres, nous vous jurons d'employer tous nos efforts pour les faire maintenir parmi nos concitoyens; nôtre point de ralliement sera toujours la Convention nationale; elle peut compter sur nôtre entier dévouement.

Suivent 7 signatures.

(48) C 324, pl. 1392, p. 27.

(49) C 324, pl. 1392, p. 16.

(50) C 324, pl. 1392, p. 23.